Réf. Farde e-Assemblées : 2296389

N° OJ : 122

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside Sports.- Asbl Ar-One.- Montant : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'association suivante afin de mener à bien leurs missions ;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer un subside pour un montant de 2.000,00 EUR à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019 à l'attention de l'asbl AR-ONE pour l'organisation de l'événements "Brussels Boxing Factory" le 15/12 au Centre sportif de NOH ;

Article 2 : La dépense sera engagée à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :